

JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M^r: DE V.

N^{ro}: XLVIII.

OCTOBRE 1789.

Dimanche 11.

Séance du Lundi 5.

LE Maréchal de la Diète en rappelant aux Etats, que ce Jour étoit l'époque où la Diète avoit commencé il y a un an, il leur observa en même temps, qu'une grande partie des points d'administration restoient encore sans décision: Qu'on n'avoit pas achevé entièrement de régler ce qui concernoit la Commission de guerre; que l'armée étant augmentée sans qu'on eut désigné les chefs qui la commanderoient, il étoit donc essentiel d'établir des Commissions de guerre, particulières, dans tous les Palatinats. " Laissons (ajouta le Ma-

„ réchal) des objets moins importants, mais
„ occupons nous sérieusement de ceux qui
„ sont d'une conséquence réelle; & puisque
„ nous ne trouvons point d'obstacles hors de

„ chez nous , n'en faisons pas naitre nous
 „ mêmes. “

On s'étoit proposé dans cette Séance, de nommer les Brigadiers & sous-Brigadiers de la Cavallerie nationale; les longues discussions, dont les *Rotmistrz* furent l'objet, empêcherent que cette nomination eut lieu aujourd'hui. En assurant à ces derniers un avancement dans l'armée, on vouloit les obliger à faire le service à leurs corps; mais on alléguâ différents motifs qui s'opposoient à cette nouvelle obligation, & entre-autre celui-ci, qui n'est pas le moindre: Que parmi les *Rotmistrz* beaucoup étoient Sénateurs, qu'en les obligeant de remplir les fonctions de deux charges actives, cela porteroit nécessairement préjudice à l'une ou à l'autre; & que l'ordre des avancements ainsi dérangé seroit au désavantage des officiers actuellement au service. On fit encore une proposition, toujours relative au même Sujet, sur la quelle ainsi que sur les autres il ne fut rien décidé; alors S. M. termina la Séance en ajoutant que dans celle du lendemain, la dernière proposition mentionnée ci-dessus, Seroit traité la première.

Séance du Mardi 6.

A l'ouverture de cette Séance, on y a examiné, Selon l'intention de S. M. la dernière proposition mise en avant, la veille, par le **Maréchal de la Diète**, qui indiquoit plusieurs

moyens de désigner quelles seroient les personnes qui pourroient pretendre aux places de Brigadiers. Cette matière donna lieu à de nouveaux débats qui éloignoient toute décision, en mettant obstacle à l'unanimité qui les auroient terminés: On proposa donc pour mettre fin à ces difficultés, de décider par un *Turnum* si les *Rotmistrz* seroient admis à l'avancement ou non; la pluralité a été en leur faveur.

Séance du Jeudi 8.

Les différents avis touchant la manière dont se seroit la nomination des Brigadiers, ont occupé très long-temps la Chambre, qui a porté la décision suivante: Que la Commission de guerre choisira parmi les officiers actuellement au Service, ceux qu'elle jugera propres à remplir les places de Brigadiers, sous Brigadiers, & Majors dans la Cavallerie nationale, dont elle présentera la liste à S. M. la même Commission doit joindre à cette liste, un nombre égal de personnes tant recommandées par les Etats, que choisis parmi les *Rotmistrz*; & alors S. M. nommera aux dits emplois.

Séance du Vendredi 9.

La liste des personnes recommandées par les Etats, & qui doit être remise à la Commission de guerre, a été lue dans cette Séance;

mais, comme on a jugé à propos d'y faire quelques changemens, la Chambre a donné la dite liste au Maréchal de la Diète, à qui Elle a confié ce travail. On a enjoint en même temps à la Commission de guerre, de faire le choix qu'elle trouvera le plus convenable, parmi les personnes qui sont recommandées par les Etats; afin qu'elle ne soit pas contrainte d'accorder des préférences au préjudice de ceux en qui elle reconnoitroit plus de talens & d'expérience. On a encore ajouté, que la Commission examinera la capacité ainsi que les Brevets des officiers Polonois qui ont servi dans l'étranger.

On mande de Vienne, que le Prince de Cobourg, ayant eu avis de l'approche du Grand Visir, s'est joint au Général Szuwalow pour le prévenir, les deux armées s'étant rencontrées, il s'est donné un combat qui a duré douze heures; dans le quel les Autrichiens ont eu l'avantage: ils ont tué aux ennemis 4000. hommes & fait 36. prisonniers.

Depuis le combat donné dans la Baltique entre la flotille Russe aux ordres du Prince de Nassau Siegen & la flotille Suédoise, il ne s'est rien passé d'important pour les premiers. Le Prince de Nassau n'ayant pu effectuer la descente projetée, s'est rendu à Petersbourg.



Kościuszko. La place de Commandant de Kamieniek fut donnée à Mr. Orłowski.

Dès que S. M. eut achevé cette nomination, on recommanda plusieurs officiers pour les places de Brigadiers & sous-Brigadiers.

Mr. Niemcewicz prononça dans cette Séance, un fort beau discours dont nous rapporterons un Extrait qui pourra faire plaisir à nos lecteurs.

„ Je ne vous rappelle pas, Siré, les personnes qui ont été recommandées à V. M. pour les places de Généraux Majors; elles réunissent le courage à une expérience consommée acquise dans les services étrangers; leur zèle pour le service & leur amour pour notre commune Patrie nous sont assez connus. Ils suivront ces dignes officiers, les exemples de leurs ancêtres; ils suivront l'exemple de nos braves alliés les Suédois, qui, sans compter leurs anciennes victoires, donnerent dans le dernier combat naval, des preuves d'un courage éclatant: n'ayant que 42. galères & entourés par 110. batimens russes, ils balancerent long-temps la victoire, & après 14. heures de combat, ayant porté la flamme & la mort dans les vaisseaux ennemis, ils céderent au nombre mais ne cédèrent pas la victoire. Ils combattont dis-je, nos braves guerriers, comme le vaillant *Ehrenswerd*, comme l'intrepide *Hogenhusen* qui entouré par les vaisseaux ennemis & ne pouvant plus se défendre, alluma les

„ poudres de son bâtiment, sauta en l'air avec
 „ tout son Equipage, préférant un trépas
 „ glorieux à l'opprobre de l'esclavage russe.
 „ Tels sont, Sire, les modèles que nos braves
 „ officiers doivent se proposer; c'est en marchant
 „ sur de telles traces, qu'ils étendront la gloire
 „ du règne de V. M. & feront revivre la
 „ valeur & la gloire du nom Polonois.“

Séance du Vendredi 2.

Les recommandations données hier relativement aux places de Brigadiers & sous-Brigadiers, ont été répétées aujourd'hui par les Nonces. Quelques membres de la Chambre, soutenoient que les *Rotmistrz* devoient prétendre à ces emplois, puisqu'ils avoient marqué le plus grand zèle pour leur Patrie, en complétant leurs corps de Cavallerie nationale, avant même le temps prescrit par la loi & aux dépens de leur fortune.

On discuta principalement la question suivante: Si la nomination aux emplois mentionnés ci-dessus, devoit être faite par le Roi ou par les Etats? & que la Commission de guerre devoit présenter la liste des officiers qui pouvoient prétendre à cet avancement. Les longs débats aux quels cette matière donna lieu, ne permettant pas de porter aucune décision sur cet objet, dans cette Séance, on renvoya cette affaire à l'assemblée suivante.

